

Paris, le

10 FEV. 2023

Monsieur le Ministre,

J'ai récemment découvert le projet de carte scolaire conçu par l'académie de Paris pour la rentrée de septembre 2023. Au nom des familles parisiennes, et dans l'intérêt de tous nos élèves, je tiens à vous dire que ce projet n'est pas acceptable et constitue une menace pour l'école publique à Paris.

Vos services ont annoncé un nombre très important de suppressions de postes d'enseignants dans l'académie de Paris : 155 postes dans le premier degré, et 182 postes dans le second degré. En conséquence, un nombre sans précédent de fermetures de classes est envisagé : près de 180 dans le premier degré, et plus de 60 dans les collèges. Les écoles et collèges en éducation prioritaire seraient particulièrement touchés par ces fermetures. Le nord-est parisien perdrait ainsi 60 classes, dont 41 (plus des deux tiers) en REP et REP+.

Ces mesures conduiraient à dégrader le nombre d'élèves par classe dans les établissements où les publics sont les plus fragiles socialement et scolairement. Ce serait une régression majeure.

Bien sûr, la démographie scolaire est en baisse, à Paris, comme dans toutes les grandes villes de France. Mais plutôt que d'y voir une source d'économies à réaliser sur nos enfants, il faut en profiter pour renforcer notre école publique, qui souffre tellement aujourd'hui. C'est l'occasion pour l'école de la République de sortir de la crise, et non de l'amplifier.

Être élève à Paris est une chance, et je veux que cela le reste. Je veux que nos écoles continuent d'offrir les meilleures conditions d'apprentissage à nos enfants, parce qu'il n'y a pas d'autre chemin vers l'émancipation que celui de l'éducation. Une approche comptable de ces sujets n'est pas au niveau des enjeux éducatifs. La baisse du nombre d'élèves par classe est une opportunité historique d'améliorer le quotidien des élèves et des enseignants, et de repenser l'école dans une approche moins verticale, laissant beaucoup plus de place aux pédagogies ouvertes et innovantes.

En lien avec l'éducation nationale, la Ville de Paris déploie une offre éducative importante et reconnue que nous allons continuer de mobiliser : ateliers périscolaires, professeurs de la Ville de Paris, Académie du climat, Tumo, Cours Oasis, rues aux écoles, et de nombreux autres dispositifs dans les écoles et les collèges. À moyens constants, avec moins d'élèves dans nos classes, nous pouvons bâtir une offre pédagogique innovante, en mobilisant la communauté éducative, les praticiens et les experts dans le domaine des langues, du numérique, de l'inclusion ou des nouveaux apprentissages. Je souhaiterais vous rencontrer prochainement pour trouver ensemble le chemin du progrès éducatif à Paris.

Je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma considération distinguée.

*Bien à vous,*



Anne HIDALGO